

MINISTÈRE DES POSTES, CANADA,
BUREAU DU DIRECTEUR DU MATÉRIEL,
OTTAWA, 15 mai 1899.

Les deux contrats ci-dessous portent la clause relative à la pressuration de l'ouvrier.

Nombre.	Durée du contrat.	Nature de l'entreprise.	Entrepreneur.	Montant estimé de l'entreprise pour la durée du contrat.
Un	4 ans.	Malles en toile de coton et en toile de lin	Ottawa Supply Co'y, Ottawa, Ont.	\$45,000 00
Un	4 ans.	Malles en cuir et sacoches de coton brun pour les facteurs.	Wm. Willis et Fils, Aurora, Ont.	4,000 00
Total (estimé).....				\$49,000 00

SIDNEY SMITH,
Directeur du matériel.